



Bordeaux, le 31 août 2020

UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE

Défense des revendications !

Défense des libertés publiques et syndicales !

Le bureau de l'Union Départementale de l'UD FO 33 s'est réuni ce lundi 31 août pour faire le point de la situation au moment de la rentrée sociale.

Au lendemain de la conférence de presse conjointe du Premier ministre, des ministres de la Santé et de l'Education nationale, un cran supplémentaire a été franchi dans la mise en cause des libertés syndicales et des libertés publiques. En utilisant les pouvoirs spéciaux qui lui ont été confiés par la loi d'urgence, le gouvernement :

- interdit désormais tout rassemblement de plus de 5 000 personnes
- soumet à autorisation préalable tout rassemblement de plus de 10 personnes
- étend l'obligation du port du masque dans les rues et « dans tous les lieux clos dès 2 personnes » avec une répression accrue et des pouvoirs spéciaux octroyés aux préfets.

De fait, c'est le fait du prince en permanence.

L'UD FO 33 approuve totalement la position du bureau confédéral du 27 août qui déclare :

« La Confédération affirme que les dispositions sanitaires ne doivent pas conduire à porter atteinte aux libertés syndicales. FO rappelle que le droit de manifester en est un élément essentiel. »

Pour l'UD FO 33, il ne s'agit pas pour le gouvernement de combattre une épidémie mais d'empêcher l'action collective.

A juste titre, nous avons manifesté à Bordeaux le 16 juin dernier à plus de 8 000 avec nos camarades de la Santé et leurs syndicats FO, CGT, Solidaires de la Santé. L'UD FO 33 a été reçue ce même jour en audience à la préfecture pour exiger la levée de l'état d'exception.

Plus que jamais, nous maintenons nos revendications et exigeons le rétablissement de toutes les libertés publiques, individuelles et collectives.

De même, nous réclamons le rétablissement des CHSCT chargés de discuter régulièrement et spécifiquement de l'hygiène, de la sécurité, de la santé et des conditions de travail des salariés.

Enfin, nous continuons à nous prononcer pour un dépistage systématique et généralisé de toute la population et en particulier des salariés, ce qui n'a jamais été organisé depuis le début de l'épidémie.

Dans l'aviation, l'aéronautique, l'automobile, la chimie..., des plans de réduction d'effectifs sont annoncés alors même que des milliards d'aides publiques ont été versés. La loi d'urgence sanitaire autorise la remise en cause de la durée du travail, la baisse des salaires au nom de la performance, l'activité partielle de longue durée avec une perte de revenu d'au moins 10 %, tout cela sans contrepartie de maintien de l'emploi. Au niveau de la Gironde, après le lâchage de Getrag par FORD, l'UD FO 33 partage l'inquiétude des salariés de cette entreprise et de leur syndicat FO.

Ici et là se généralise la petite musique de la « baisse des salaires et de la loi du moins pire », du « contrat social renouvelé », de la « démarche de concorde nationale ». FO n'accepte pas ce chantage, FO n'est pas dupe. Nous savons que l'axe du gouvernement et du patronat, c'est celui de la baisse du coût du travail, c'est celui de privilégier les marchés financiers au détriment de la jeunesse, des salariés et des retraités. Nous exigeons l'interdiction des licenciements et du versement des dividendes pour les entreprises qui perçoivent des aides publiques et la mise en œuvre d'un plan de préretraites contre embauches.

Nous saluons la victoire remportée par les personnels hospitaliers et des EHPAD territoriaux qui ont obtenu par la grève une augmentation générale de 183 €, laquelle sera également négociée dans l'hospitalisation privée.

Cette victoire n'est pas pour solde de tout compte. Les revendications en termes d'effectifs et de conditions de travail à l'hôpital et dans les EHPAD doivent être satisfaites.

Dans tous les secteurs, l'heure est à l'action revendicative !

Nous appelons nos syndicats à poser partout leurs revendications salariales en généralisant la demande de 183 € d'augmentation et d'une prime COVID de 1 000 € pour tous. Les salaires ne sont pas l'ennemi de l'emploi, au contraire, plus de salaire, c'est plus d'emplois et plus de recettes pour la protection sociale.

Dans l'Éducation nationale, FO n'a pas proposé un projet alternatif de calendrier de rentrée ou de protocole « sanitaire ». FO a porté les revendications urgentes des personnels.

Ce que veulent les personnels de l'Éducation nationale, c'est que tous les

moyens leur soient donnés pour que la rentrée avec leurs élèves se passe dans les meilleures conditions, c'est que cessent toutes les contre-réformes.

Au niveau des retraites, le gouvernement a décidé de différer la discussion parlementaire sur sa « réforme », mais il maintient sa volonté de mettre en place un régime universel par points qui amènera à une baisse drastique des pensions. Nous maintenons toutes nos revendications : abandon définitif du régime universel par points, maintien de tous les régimes, ni baisse des retraites, ni recul de l'âge de la retraite ni allongement de la durée de cotisation !

De même nous exigeons l'abandon définitif de la réforme de l'assurance chômage qui réduit les droits des demandeurs d'emploi.

L'Union Départementale FO étudiera avec les autres organisations syndicales les possibilités d'action commune sur l'ensemble de ces revendications.

Elle sera présente à l'intersyndicale départementale jeudi 3 septembre.

Nous appelons tous nos syndicats à réunir leurs instances, leurs syndiqués, les salariés afin de définir leurs revendications et l'action à mener pour les obtenir.

Le Comité Général des syndicats FO de la Gironde se réunira vendredi 18 septembre à l'UD FO 33 pour échanger et poser les revendications syndicales communes à toutes les professions et décider des actions à mener, pour donner mandat à notre UD lors du CCN des 23 et 24 septembre à Paris.

Pour le bureau de l'UD FO 33

Philippe MANO, Secrétaire général